

DE L'EXTERMINATION

ISBN : 978-2-88892-171-4
Copyright © 2013 by Éditions Xenia
C. P. 429, 1951 Sion, Suisse
www.editions-xenia.com
info@editions-xenia.com
Tel +41 27 327 52 67 | Fax +41 27 327 52 66
skype : xeniabooks

Eric Werner

De l'extermination

Postface de Slobodan Despot

Xenia

DU MÊME AUTEUR

De la Violence au totalitarisme,
Essai sur la pensée de Camus et de Sartre, Calmann-Lévy, 1972
(trad. en coréen, 2012).

Mystique et politique, L'Âge d'Homme, 1979.

De la Misère intellectuelle et morale en Suisse romande,
L'Âge d'Homme, 1981 (en collaboration avec Jan Marejko).

Le Système de trahison, L'Âge d'Homme, 1986.

Ne dites surtout pas que je doute, on finirait par le croire...
(À propos de l'« affaire Paschoud »), Thael, 1988.

Montaigne stratège, L'Âge d'Homme, 1996.

L'Avant-guerre civile, L'Âge d'Homme, 1998
(trad. en italien, 2004).

L'Après-démocratie, L'Âge d'Homme, 2001.

La Maison de servitude, Xenia, 2006.

Ne vous approchez pas des fenêtres,
Indiscrétions sur la nature réelle du régime, Xenia, 2008.

Portrait d'Eric, Xenia, 2010.

Douze voyants. Les penseurs de la liberté, Xenia, 2010.

Les lieux du cœur. Un pasteur genevois sur les pas
de Jean-Jacques Rousseau, Xenia, 2011.

Le début de la fin & autres causeries crépusculaires, Xenia, 2012.

Une heure avec Proust, Xenia, 2013.

Ceux qui alongent leur cholere et leur haine au delà des affaires, comme faict la plus part, montrent qu'elle leur part d'ailleurs, et de cause particulière: tout ainsi comme à qui, estant guarý de son ulcere, la fièvre demeure encore, montre qu'elle avoit un autre principe plus caché.

MONTAIGNE
(Essais, III, 10)

Que le lecteur referme ici ce livre s'il en attend une accusation politique. Ah, si les choses étaient si simples, s'il y avait quelque part des hommes à l'âme noire se livrant perfidement à de noires actions et s'il s'agissait seulement de les distinguer des autres et de les supprimer! Mais la ligne de partage entre le bien et le mal passe par le cœur de chaque homme. Et qui ira détruire un morceau de son propre cœur?...

SOLJENITSYNE
(L'Archipel du Goulag, t. I, p. 127-128)

Ils ne savaient reconnaître le crime que dans le parti opposé, cependant qu'ils tiraient gloire chez eux de ce qui chez l'adversaire méritait le mépris.

Ernst JÜNGER
(Sur les falaise de marbre)

Préface

La première version de ce livre a été écrite en 1992, il y a donc très exactement vingt ans. C'était un texte auto-édité, mon éditeur de l'époque ayant renoncé à le publier sous sa propre responsabilité.

Comme plusieurs autres de mes livres, même édités régulièrement (*L'Avant-guerre civile*, *L'Après-démocratie*, etc.), l'ouvrage a vécu d'une existence, je ne dirais pas exactement clandestine, mais souterraine, sur laquelle, en tout état de cause, je ne suis guère renseigné. J'en retrouve occasionnellement des traces sur internet, mais cela s'arrête là.

Slobodan Despot, mon éditeur actuel, m'a proposé il y a quelques mois de le rééditer.

Je me suis demandé d'abord si c'était une chose à faire. J'ai expliqué ailleurs (dans *Portrait d'Eric*) en quelles conditions bien précises j'avais été amené, à l'époque, à l'écrire. Le contexte était politique. Quelques années plus tôt, en effet, j'étais monté au créneau pour défendre la liberté d'opinion et d'expression. Je pensais (et continue aujourd'hui encore, d'ailleurs, à penser) que la liberté d'expression est indivisible. On ne peut pas à la fois être pour la liberté d'expression en certaines situations, là, par exemple, où ça vous arrange, et contre là où ça ne vous arrange pas. C'est la position de Vol-

taire. Mais je me suis rendu compte, à un moment donné, que je ne pouvais pas me limiter à ne faire que défendre la liberté d'expression ; il me fallait accomplir un pas de plus : clarifier mon propre point de vue sur les questions autour desquelles, en l'occurrence, s'était noué ce débat sur le droit à la liberté d'expression : les massacres de masse de la Deuxième Guerre mondiale.

C'est Clausewitz, l'auteur de *Vom Kriege*, qui contribua à me mettre en mouvement. Car je m'intéressais beaucoup à l'époque à Clausewitz. Or, ce dernier effleure à plus d'une reprise le problème de l'extermination. Mais justement : ne fait que l'effleurer. L'effleure sans réellement l'aborder. C'est ce qui m'était apparu en lisant son livre d'un peu près. Il pouvait être intéressant de se demander pourquoi : pourquoi, en fait, Clausewitz, à qui ses meilleurs interprètes reconnaissent le mérite d'avoir su « penser la guerre » (Raymond Aron¹), n'est-il, en revanche, jamais parvenu, si tant est qu'il l'ait tenté, à « penser l'extermination » ? Ou à ne la penser qu'en la refoulant à l'extérieur du champ d'extension de la guerre (telle, justement, que lui-même la pense) ? Ce n'est pas exactement cette question qui m'a poussé à écrire *De l'extermination*, mais elle n'en a pas moins joué le rôle de déclic. C'est elle aussi qui m'a fourni mon fil rouge. Elle constitue l'arrière-plan théorique de l'ouvrage.

J'ai donc relu l'ouvrage. De prime abord, je l'ai

¹ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Gallimard, 2 volumes, 1976.

trouvé plutôt bon. Ensuite, comme il est normal, je me suis dit le contraire, à savoir qu'il n'était pas bon du tout : certains de ses défauts m'apparaissent même rédhibitoires. Enfin, à mi-chemin entre ces deux extrêmes, je me suis dit que si l'on voulait rééditer l'ouvrage, on ne pouvait le faire qu'en lui apportant un certain nombre de modifications : de forme, bien sûr, mais aussi de fond. En effet, sur bien des points, j'avais évolué au fil des ans. Je ne me retrouvais plus, au moins complètement, dans les positions que j'avais défendues vingt ans plus tôt. Tantôt, entre-temps, elles s'étaient nuancées, tantôt au contraire radicalisées. Au minimum, il convenait donc de reprendre le texte. Non pas exactement le réécrire, mais à certains endroits l'alléger, à d'autres, en revanche, l'augmenter. Il importait aussi de l'actualiser. Certaines références, très parlantes pour le lecteur d'il y a vingt ans, ne l'étaient, en effet, plus du tout pour celui d'aujourd'hui.

Pour autant, l'ouvrage, dans son ensemble, tenait bien la route. L'ordre de succession des chapitres, en particulier, pouvait être maintenu.

Le climat intellectuel est aujourd'hui assez différent de ce qu'il était il y a une vingtaine d'années. Je viens, à mots couverts, d'évoquer le révisionnisme. Le thème reste aujourd'hui encore sensible (légitimement, d'ailleurs), mais les passions qu'il soulevait, dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, se sont entre-temps, me semble-t-il, apaisées. Le débat s'est, en fait, déplacé. Il porte moins aujourd'hui sur le révisionnisme lui-même que,

plus largement, sur l'opportunité qu'il y a ou non à légiférer en matière historiographique, sur l'éventuel droit de regard qu'il convient ou non d'accorder au pouvoir politique en ce domaine. En 2005, dix-neuf historiens français ont demandé, par voie de pétition, l'abolition pure et simple de l'ensemble des lois dites « mémorielles », lois qui s'étaient accumulées au fil du temps dans la législation française. À leurs yeux, elles contrevenaient à la démocratie. Trois ans plus tard, en 2008, une mission parlementaire d'information prit elle-même position sur le sujet. Les lois existantes ne seraient pas abrogées, mais on s'abstiendrait d'en voter de nouvelles. Un débat s'est donc ouvert qui n'est pas prêt de se refermer.

Autre changement à relever, mais il ne s'agit plus là à proprement parler d'un changement : plutôt d'une lente évolution, évolution qui s'était amorcée au début des années quatre-vingt-dix, et s'est ensuite poursuivie. Elle a trait au regard que nous portons sur la Deuxième Guerre mondiale, en même temps que sur le XX^e siècle dans son ensemble.

Jusqu'alors, le projecteur s'était essentiellement focalisé sur le nazisme. Il était, certes, occasionnellement, question aussi du stalinisme, mais, mis à part les tenants de la théorie totalitaire (Hannah Arendt), rares étaient ceux assez hardis pour braver l'interdit idéologique, à l'époque encore dirimant, empêchant de mettre sur le même plan le nazisme et le stalinisme. L'information disponible au sujet

des crimes staliniens restait, par ailleurs, lacunaire. En gros, on était au courant, mais en gros seulement. La publication, dans les années soixante-dix, de *L'Archipel du Goulag* de Soljénitsyne avait, certes, ouvert une première brèche dans le mur de silence derrière lequel se dissimulaient les crimes du communisme, mais le mur lui-même n'avait pas disparu. Avec l'effondrement de l'Union soviétique, en 1990, la situation se modifia sensiblement. Les archives, jusqu'alors inaccessibles, des pays de l'Est en vinrent progressivement à s'ouvrir. Un grand nombre de charniers furent également découverts dans l'ensemble de la région, pour la plupart ils remontaient aux années quarante et cinquante (quelques-uns à la période 1939-1941). Certains témoins encore en vie égrenèrent leurs souvenirs : camps de concentration, exécutions collectives, etc. Les journaux, en particulier ceux de langue allemande, débordaient d'informations détaillées à ce sujet.

D'une manière générale, les années quatre-vingt-dix furent celles d'un certain rééquilibrage historiographique. Plusieurs épisodes, jusqu'alors occultés ou semi-occultés, de la Deuxième Guerre mondiale refirent ainsi surface, en particulier ceux relatifs aux souffrances endurées par les populations civiles allemandes du fait des raids d'anéantissement de l'aviation anglo-américaine sur les villes allemandes entre 1942 et 1945. Les survivants eux-mêmes s'étaient longtemps réfugiés dans le silence. Ils avaient gardé tout cela pour eux.

L'écrivain (aujourd'hui décédé) W. G. Sebald, dans un ouvrage qui a fait date², a bien analysé ce mécanisme de refoulement, mécanisme qu'il impute à la violence même du traumatisme subi. Elle rendait impossible toute verbalisation. Il fallut attendre les années quatre-vingt-dix, soit près d'un demi-siècle, pour qu'un certain nombre d'auteurs (écrivains, historiens, ou tout simplement témoins survivants), en viennent à poser les mots qu'il fallait sur ces expériences hors-normes, dépassant, en tout état de cause, le seuil du supportable.

Autre dossier qui refit surface en ces années-là, celui de l'expulsion de plusieurs millions d'Allemands originaires des anciens territoires allemands de l'Est (Silésie, Poméranie, Prusse, Moravie, Sudètes, etc.), entre 1944 et 1950. Je lisais régulièrement, à l'époque, la presse allemande. Le sujet était souvent abordé dans le courrier des lecteurs.

Bref, se faisait progressivement jour une évidence : celle selon laquelle la Deuxième Guerre mondiale ne se laissait pas réduire à une simple imagerie en noir et blanc, avec d'un côté les nazis, de l'autre les adversaires du nazisme. La réalité était beaucoup plus complexe. Les nazis avaient, certes, commis d'innombrables crimes, mais ceux d'en face (Soviétiques mais aussi Anglo-américains) également. On parlait souvent d'Hiroshima (que les Américains vitrifièrent en août 1945, en même temps qu'une autre ville japonaise : Nagasaki),

² W. G. Sebald, *De la destruction comme élément de l'histoire naturelle*, trad. Patrick Charbonneau, Actes Sud, 2004.

mais il n'y avait pas qu'Hiroshima et Nagasaki. De loin pas. Comme le soulignera Noam Chomsky en 1995, à l'occasion du cinquantenaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, « tous sont coupables de la guerre ». Tous. Personne n'est innocent³.

D'une manière générale, qui croirait aujourd'hui encore qu'une guerre (n'importe laquelle, d'ailleurs) se réduise à un simple affrontement entre les bons et les méchants? Deux guerres récentes, celles de 1999 dans les Balkans et de 2003 en Irak, ont achevé de discréditer toute espèce de manichéisme en la matière. Le TPIY de La Haye a déployé beaucoup d'efforts, ces dernières années, pour essayer d'en maintenir le paradigme (se refusant, par exemple, à entrer en matière sur les crimes de guerre de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie), mais on ne saurait dire que de tels efforts, à ce jour au moins, se soient révélés très convaincants.

Mon ouvrage a été écrit plusieurs années avant les deux guerres en question, mais c'était déjà après la première guerre du Golfe, celle de 1991. À l'époque, les Américains accusaient Saddam Hussein de génocide, mais eux-mêmes n'hésitèrent pas, durant cette guerre, à recourir à la guerre chimique, comme en témoignent les poussières d'uranium appauvri qui polluent aujourd'hui encore les campagnes irakiennes, avec, pour conséquence, des

³ Cette réorientation (et/ou élargissement) du regard historiographique conduit donc à privilégier une approche « épochale » dans l'analyse des différentes catastrophes du XX^e siècle.

cancers en grand nombre au sein de la population. Ils récidivèrent en 1999 contre la Serbie et à nouveau (sur une plus grande échelle encore) en 2003 contre l'Irak.

Revenons-en à Clausewitz. Une des limites de Clausewitz, disions-nous, est que si Clausewitz est parvenu à « penser la guerre », il n'est en revanche pas parvenu à « penser l'extermination ». Clausewitz a résumé sa conception de la guerre en une formule célèbre : la guerre, « poursuite de la politique par d'autres moyens », formule qu'il a complétée en définissant la politique comme « l'intelligence de l'État personnifié ». À partir de là, comme je le montre dans mon texte, il est très difficile de penser l'extermination. On peut assurément la penser, mais ce n'est pas simple.

En gros, sur cette question (celle des rapports entre guerre et extermination), on distinguerait trois positions possibles. La première est celle de Clausewitz : pour l'essentiel, l'extermination est extérieure à la guerre. C'est un produit de l'état sauvage, de la barbarie. Elle appartient donc au passé. Occasionnellement, certes, il y a des cas où, même chez les civilisés, la guerre débouche dans l'extermination (massacres de prisonniers de guerre, de civils sans défense, etc.), mais cela n'affecte en rien l'essence de la guerre. Ces phénomènes n'ont qu'une portée accidentelle, ils ne remettent pas en cause la validité des définitions clausewitziennes. Et de toute manière, chacun est libre de ses définitions. La deuxième position est la position exactement inverse,

elle consiste au contraire à dire que l'extermination est consubstantielle à la guerre. En d'autres termes, il n'y a aucune différence entre la guerre et l'extermination. Voyez les deux guerres mondiales, par exemple, mais aussi la guerre du Vietnam, la guerre contre la Serbie en 1999, celle contre l'Irak en 2003. Etc. Honnêtement, où passe la ligne de démarcation? Peut-on même dire qu'il y en ait une?

Il y a enfin la position médiane, celle consistant à prendre en compte les définitions clausewitziennes de la guerre et de la politique (la guerre, poursuite de la politique par d'autres moyens; la politique, intelligence de l'État personnifié), mais à en souligner en même temps les limites, la fragilité. La guerre est parfois ce qu'en dit Clausewitz, mais parfois aussi non, elle n'est pas ce qu'il en dit, et donc ce qu'il en dit est insuffisant, doit être complété. Il y a aussi des cas où les guerres non clausewitziennes s'inscrivent en continuité directe avec les guerres clausewitziennes, sans qu'on puisse exactement dire où elles commencent ni où elles finissent. Il n'y a pas de frontière stricte, les frontières sont au contraire flottantes, poreuses.

C'est plus ou moins, on le verra, la position que je défends dans *De L'extermination*. Aujourd'hui encore, certes, je pourrais la défendre. Et en même temps, je me dis que si je devais aujourd'hui réécrire complètement le livre, ce n'est pas elle que je défendrais.

Car, à parler franchement, je crois de moins en moins à la rationalité de la guerre (au sens, encore

une fois, où la guerre serait poursuite de la politique par d'autres moyens, d'une part, la politique elle-même intelligence de l'État personnifié de l'autre). Et quand bien même y croirais-je, j'aurais de plus en plus de peine à adhérer à l'idée selon laquelle, comme semblait encore le croire Clausewitz (c'était l'époque des Lumières), plus de rationalité signifierait nécessairement en soi plus de civilisation. Il n'en est évidemment rien. Plus de rationalité ne signifie en aucune manière plus de civilisation. C'est même le contraire qu'on observe. Les massacres de masse de la Deuxième Guerre mondiale auraient déjà dû nous mettre en éveil. Mais aussi la dissuasion nucléaire à l'époque de la guerre froide. La guerre froide, si bien nommée, ne s'est heureusement jamais transformée en guerre chaude, mais qu'en serait-il résulté si cela s'était effectivement produit? Se le représente-t-on vraiment? On dira que la dissuasion est ainsi conçue que cela ne peut justement jamais se produire. Vive la civilisation. Je trouve cette pensée d'une grande légèreté. Cette fois-ci, peut-être, la dissuasion a bien fonctionné. Mais pas forcément la fois prochaine. Il est encore plus stupide de dire que ce sera toujours le cas. Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi je parle ici de stupidité. Car ce que je viens de dire, les adeptes de la dissuasion le savent eux-mêmes très bien. Ils font simplement semblant de ne pas le savoir. Ce sont des cyniques.

La vérité est que les guerres contemporaines sont toutes, peu ou prou, génocidaires. L'état sau-

vage y contribue, mais aussi la civilisation. L'extrême bêtise, mais aussi l'intelligence la plus déliée. La férocité innée ou acquise, mais aussi les nouvelles possibilités offertes par la technique. L'extermination se décline au présent, mais aussi au futur. Chacun sait que les Américains n'excluent plus aujourd'hui d'utiliser certaines catégories d'armes nucléaires (les « mini-nukes ») en première frappe. Il en ira donc demain des armes nucléaires comme il en va aujourd'hui des armes chimiques (défoliants, uranium appauvri, etc.). Jusqu'ici on ne faisait que menacer de les utiliser : c'est ce qu'on appelait la dissuasion. Désormais, on ne passera même plus par la dissuasion. Les armes nucléaires sont des armes comme les autres. On les utilisera quand on aura besoin de les utiliser.

Bref, plus j'y pense, plus je me dis que l'extermination n'est pas extrinsèque à la guerre mais au contraire intrinsèque. On ne peut pas tout mettre sur le même plan, me dira-t-on. À mon avis oui, justement : on le peut très bien. Il est même nécessaire de le faire. Clausewitz vivait en un temps où l'on reconnaissait encore l'existence de certaines limites. Aujourd'hui, il n'y a plus de limites. On le voit bien sur la scène interétatique, mais aussi intra-étatique. Aucun pays n'est à l'abri. On dit volontiers, pour se tranquilliser peut-être, que certaines guerres civiles particulièrement atroces, guerres se déroulant pourtant à nos portes, à quelques heures à peine d'avion, appartiennent au passé. Et si elles étaient au contraire notre avenir ? Notre très proche avenir ?

Raymond Aron disait, en 1976, que Clausewitz avait «pensé la guerre». Je ne serais plus aujourd'hui tellement d'accord avec cette formule. Comment, en effet, penser la guerre si l'on se désintéresse de l'extermination? Si, à défaut de penser l'extermination, l'on n'essaye pas à tout le moins de la penser? Clausewitz a peut-être pensé certaines guerres: les guerres de son époque. Mais assurément pas la guerre. En tout état de cause, il n'a pas pensé les guerres de notre temps à nous.

Novembre 2012

§ 1

Qu'est-ce qu'une guerre d'extermination? Convenons provisoirement de la définir comme une guerre dont l'objectif premier est d'exterminer l'autre, de l'anéantir physiquement. Une guerre d'extermination n'est donc pas seulement une guerre particulièrement sanglante, une guerre où l'on tue beaucoup, mais une guerre menée dans le but même de tuer, et de tuer le plus possible. Telle est sa caractéristique spécifique.

Insistons sur le fait qu'une telle guerre est extérieure à la réflexion clausewitzienne sur la guerre. Pour Clausewitz, la guerre est continuation de la politique par d'autres moyens. C'est dire qu'on ne saurait la considérer comme étant à elle-même sa propre fin. La guerre se définit fondamentalement comme un *moyen* : un moyen au service de la *politique*.

Pas de n'importe quelle politique d'ailleurs. Clausewitz précise et complète sa définition initiale en disant que « la guerre est [...] un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté. [...] La violence [...] est donc le moyen ; la fin est d'imposer notre volonté à l'ennemi. »⁴

⁴ Clausewitz, *De la Guerre*, I, 1, § 2, trad. Denise Naville,

D'imposer notre volonté à l'adversaire, et non par conséquent de l'exterminer. La politique se sert de la guerre comme d'un moyen visant à réduire l'adversaire à merci, à le contraindre à exécuter notre volonté. Il n'y a pas place ici pour la notion de génocide. La guerre, telle que la conçoit Clausewitz, s'inscrit dans l'horizon de la lutte hégélienne pour la reconnaissance, avec pour objectif la conclusion d'un pacte d'esclavage : je te garantis la vie sauve, mais en contrepartie tu acceptes d'exécuter ma volonté.

Il ne faut pas confondre la guerre d'extermination avec la guerre totale. La guerre d'extermination est par elle-même extérieure à la définition clausewitzienne de la guerre. Ce n'est pas le cas, en revanche, de la guerre totale. Par guerre totale, on entend d'ordinaire celle résultant de l'utilisation de moyens ne se limitant pas à prendre pour cibles les forces armées ennemies, mais également les populations civiles. « Ainsi surgit le concept de zone d'anéantissement, créée par l'acier, le gaz, le feu ou d'autres moyens, y compris par des interventions politiques ou économiques. Dans ces zones, il n'existe plus *de facto* de distinction entre combattants et non-combattants. [...] Dans la guerre totale, chaque ville, chaque usine est une place fortifiée, chaque navire de commerce est un navire de guerre, chaque denrée alimentaire est de la contrebande, chaque mesure active ou passive a

Éditions de Minuit, 1963, p. 51. Même formulation ou presque en I, 2, p. 70.

un sens militaire.»⁵ La guerre totale s'inscrit donc très clairement en rupture avec le droit de la guerre européen traditionnel, fondé sur la distinction entre militaires et civils, combattants et non-combattants. Mais elle n'est pas pour autant et de ce fait même extérieure à la définition clausewitzienne de la guerre («acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté»). Elle peut au contraire apparaître comme un moyen particulièrement approprié pour réduire l'adversaire à merci, le contraindre à exécuter notre volonté (qui veut la fin veut les moyens).

Tel fut le cas, par exemple, du blocus de la faim instauré contre les puissances centrales au cours de la Première Guerre mondiale, blocus qui se prolongea jusqu'en 1920 et causa la mort de plusieurs centaines de milliers d'enfants allemands. On peut juger cette stratégie extrêmement inhumaine (comme le relève le géopoliticien Jordis von Lohausen, elle marque la fin de l'ère de la guerre civilisée, celle du soldat contre le soldat⁶), mais elle n'est

⁵ Ernst Jünger, *Le Travailleur*, trad. Julien Hervier, Christian Bourgois, 1989, p. 189-190.

⁶ «Dans les temps civilisés de l'Europe, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les peuples vivaient en paix, même en cas de guerre. La guerre n'était pas dirigée contre eux et eux-mêmes n'y prenaient nulle part. (Seules les campagnes de 1799 et 1801 furent des préludes du siècle à venir). Il n'y avait de guerre que là où se produisait le choc des armées. [...] Cette situation changea fondamentalement en 1914 par l'instauration du blocus de la faim contre les puissances centrales. Quand, à la fin de la guerre et deux années après (jusqu'en 1920) ce blocus se prolongea, de sorte que des centaines de

pas par elle-même ou intrinsèquement contraire à la définition clausewitzienne de la guerre. Car ces centaines de milliers de morts n'ont assurément pas été voulus pour eux-mêmes. Ils n'ont été voulus que pour faire pression sur le gouvernement allemand et le contraindre à se plier aux conditions de paix alliées. Tel était l'objectif des alliés (et le seul).

Même remarque à propos des bombardements de zone contre les villes allemandes au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Ces bombardements ont causé d'infinies souffrances, un nombre considérable de victimes (selon les estimations, entre 135 000 et 250 000 pour le seul bombardement de Dresde, les 13 et 14 février 1945), mais d'eux non plus on ne saurait réellement dire qu'ils aient été voulus pour eux-mêmes. Comme l'expliquaient les responsables alliés de l'époque, ces attaques aériennes avaient pour but de priver l'ennemi « du moyen ou de la volonté de continuer la guerre »⁷,

milliers d'enfants allemands moururent, l'ère de la guerre civilisée, celle du soldat contre le soldat, était irréversiblement terminée, même en Europe. Cette évolution avait été annoncée par le combat contre les Boers et, auparavant, celui contre les Confédérés en Amérique du Nord.» (Jordis von Lohausen, *Les Empires et la puissance, La géopolitique aujourd'hui*, trad. Elfriede Popelier et Jean-Louis Pesteil, Le Labyrinthe, 1985, p. 76).

⁷ Cité par Hellmut Diwald, *Deutschland einig Vaterland*, Ullstein, 1990, p. 199. Sur les destructions de villes allemandes causées par les bombardements alliés au cours de la Deuxième Guerre mondiale, cf. en particulier : David Irving, *La Destruction de Dresde*, Art et Histoire d'Europe, 1987 ; W.G. Sebald, *De la destruction comme élément de l'histoire na-*

autrement dit de l'obliger à capituler. On reste donc, là encore, dans le cadre de la guerre clauswitzienne.

En revanche, lorsque Roosevelt déclare, au cours d'un entretien avec Churchill: « Il faut que nous soyons très sévères avec l'Allemagne, et je ne parle pas seulement des nazis, mais du peuple allemand. Ou bien il faut les châtrer, ou bien leur faire passer l'envie de se multiplier pour assurer la continuité de ce qu'ils ont entrepris »⁸, ou encore lorsque Morgenthau, le ministre des finances de Roosevelt, fait adopter par les Anglo-américains son fameux plan visant à reconverter l'économie allemande en une économie uniquement d'agriculture et d'élevage (ce qui se serait traduit, si l'on était passé à l'acte, par la condamnation à mort de 40 % de la population⁹), on change ici complètement de

turelle, op. cit. ; Jörg Friedrich, *L'Incendie, L'Allemagne sous les bombes 1940-1945*, trad. Isabelle Hausser, Éditions de Fallois, 2004.

⁸ Cité par James Bacque, *Morts pour raisons diverses, Enquête sur le traitement des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français à la fin de la Seconde Guerre mondiale*, trad. Catherine Ludet, Sand, 1990, p. 30. Les propos du président américain font écho à l'ouvrage de Théodore Kaufman, *Germany must perish*, qui préconisait la stérilisation de tous les Allemands (cf. Jean-Gilles Malliarakis, *Yalta et la naissance des blocs*, Paris, Albatros, 1982, p. 212).

⁹ « D'après Cordell Hull, "Le Plan Morgenthau allait tout raser en Allemagne sauf la terre, qui deviendrait la seule ressource du peuple. Cela signifiait que 60 % seulement des habitants pourraient subsister, et que les 40 % restants seraient condamnés à mourir." Traduits en nombre, les propos de Hull évoquent ici la mort d'environ 20 millions de civils alle-

registre. L'objectif n'est plus ici simplement d'imposer sa volonté à l'adversaire (ou de le priver du moyen ou de la volonté de continuer la guerre), mais bel et bien de le rayer purement et simplement de la carte. Or, encore une fois, une telle idée est étrangère à Clausewitz.

Situons bien le problème. Clausewitz est pleinement conscient des débordements toujours possibles du phénomène guerre. Il sait que la guerre est par elle-même et à tout instant susceptible d'échapper au contrôle des responsables, pour évoluer vers des formes extrêmes, sans rapport avec les buts initiaux des protagonistes. C'est ce que Clausewitz appelle la guerre « absolue » (ou encore « idéale ») : guerre qui n'est rien d'autre que la guerre à l'état pur, livrée à sa propre logique ou à sa propre dynamique interne (par opposition à la guerre dite « réelle », en laquelle, justement, la réalité agit comme un frein). Mais une guerre d'extermination ne se réduit précisément pas à n'être qu'une guerre livrée à sa propre dynamique immanente. Elle ne se confond pas non plus, nous l'avons vu, avec la guerre totale moderne, telle qu'elle résulte du recours aux armes de destruction massive, et plus généralement encore à une stratégie faisant fi de la distinction traditionnelle entre combattants et non-combattants. C'est à un autre plan encore qu'il faut se situer. Ce qui fait qu'une guerre mérite

mands.» (James Bacque, *Morts pour raisons diverses*, *op. cit.*, p. 31). Sur le Plan Morgenthau, cf. Jean-Gilles Malliarakis, *Yalta et la naissance des blocs*, *op. cit.*, p. 212-221.

d'être dite d'extermination, c'est d'abord et fondamentalement *l'intention* qui l'anime : l'intention qui l'anime, ou encore la *politique* dont elle est l'instrument. La guerre, dit Clausewitz, est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté : cela même et rien d'autre. À ce stade de la réflexion, on dira que ce qui manque, à Clausewitz, c'est une claire intuition des virtualités criminelles de la politique. De ce point de vue-là au moins, il reste encore ce qu'on pourrait appeler un classique.

§ 2

À la date du 22 août 1945, Ernst Jünger écrit dans son *Journal* : « L'exigence de la capitulation inconditionnelle trahit l'intention de soumettre l'ennemi au droit qui régit les choses, le *jus rerum* ; les droits de l'homme et le droit des gens, y compris le caractère inviolable des prisonniers, sont suspendus — on constate un fait de physique, de zoologie ou de technique. On peut exterminer le vaincu ou l'expulser, ainsi qu'il arrive dans nos provinces de l'Est, on peut le détruire économiquement et le réduire en esclavage, comme le prévoient des plans qui s'élaborent à New York. La Ruhr est changée en champ de pommes de terre, où des fellahs, sous la surveillance d'étrangers, poussent leurs charrues à main. »¹⁰

Comme le montre ici clairement Ernst Jünger, la capitulation inconditionnelle ne met en aucune manière fin à la guerre. Un des deux camps s'arrête de faire la guerre, c'est vrai, mais pas l'autre. L'autre continue à la faire. Le propre de la capitulation inconditionnelle, autrement dit, c'est son caractère unilatéral. Le vaincu capitule, met bas les armes,

¹⁰ Ernst Jünger, *La Cabane dans la vigne (Journal IV, 1945-1948)*, trad. Henri Plard, Christian Bourgois, 1980, p. 129.

mais n'obtient rigoureusement rien en contrepartie (pas même l'assurance de conserver la vie sauve). Quant au vainqueur, il a désormais tous les droits (y compris celui de massacrer le vaincu).

De ce point de vue, la capitulation inconditionnelle va beaucoup plus loin que le simple pacte d'esclavage, dont il est souvent question chez les théoriciens traditionnels du droit de la guerre. Car, dans ce dernier cas, le vaincu capitule, certes, mais il ne capitule pas *inconditionnellement*. Il se voit garantir en contrepartie la vie sauve. C'est ce que souligne par exemple Hobbes dans un passage important du *De Cive* : « Il n'y a que trois moyens par lesquels on puisse acquérir Domination sur une personne... (le) deuxiesme... arrive lorsque quelcun estant fait prisonnier de guerre, ou vaincu par ses ennemis, ou se desfiant de ses forces, promet pour sauver sa vie de servir le vainqueur, c'est à dire, de faire tout ce que le plus fort luy commandera. En laquelle convention le bien que reçoit le vaincu ou le plus foible, est la vie, qui par le droict de la guerre, et en l'estat naturel des hommes pouvoit luy estre ostée ; et l'avantage qu'il promet au vainqueur, est son service et son obeissance. De sorte qu'en vertu de ce Contract le vaincu doit au victorieux tous ses services et une obeissance absoluë, si ce n'est en ce qui repugne aux loix divines. »¹¹

Contrairement, donc, à la capitulation inconditionnelle, où le vaincu renonce à sa liberté sans

¹¹ Hobbes, *De Cive* (cité dans les notes au t. IV des *Œuvres complètes* de Rousseau, Pléiade, p. 1440).

rien obtenir en contrepartie, le pacte d'esclavage est un véritable pacte. Je renonce à ma liberté mais, en contrepartie, tu me garantis la vie sauve. L'esclave est, certes, la chose du maître, il se voit privé de toute liberté, mais il se voit en revanche reconnaître un droit minimum fondamental, le droit à l'existence : droit lié au fait que l'esclave n'a précisément renoncé à sa liberté qu'à une condition, celle de se voir reconnaître la vie sauve.

En ce sens, le pacte d'esclavage est l'exact pendant de la guerre telle que la définit Clausewitz : acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté.

Il ne faut donc pas confondre l'esclavage tel qu'il résulte de la capitulation inconditionnelle (esclavage se caractérisant par le fait que le maître a tous les droits et l'esclave aucun) avec l'esclavage tel qu'il résulte du pacte d'esclavage (esclavage où l'esclave conserve au moins un droit, celui à l'existence).

Pour mieux faire ressortir la portée concrète de cette différence, revenons brièvement au Plan Morgenthau, auquel il a été fait allusion plus haut. Bien qu'ayant été officiellement adopté à la conférence de Québec en septembre 1944, le Plan Morgenthau fut finalement jeté aux oubliettes, mais plusieurs de ses dispositions n'en furent pas moins intégrées aux directives que les responsables américains adressèrent aux autorités militaires d'occupation en Allemagne. C'est ainsi par exemple qu'il fut décidé, en avril 1945, de débaptiser d'un trait de plume l'ensemble des prison-

niers de guerre allemands tombés en mains américaines durant la dernière phase de la guerre pour les rebaptiser « forces ennemies désarmées » (FED), stratagème qui permit par là même aux Américains de tourner la convention de Genève sur les prisonniers de guerre et de se considérer désormais comme dispensés d'avoir à nourrir les détenus allemands dont ils avaient la responsabilité.¹² Conséquence, plusieurs centaines de milliers de prisonniers de guerre allemands périrent de famine, de maladie et de mauvais traitements dans les camps où on les avait parqués. C'est ce que rapporte l'historien James Bacque dans un ouvrage important sur le traitement des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français après la Seconde Guerre mondiale¹³. Ernst Jünger, on l'a vu, dit dans son *Journal* qu'il existe un lien logique entre la capitulation inconditionnelle et la suspension du caractère inviolable des prisonniers. James Bacque insiste lui aussi sur ce lien d'implication.

¹² Cf. James Bacque, *Morts pour raisons diverses*, op. cit., p. 51-53.

¹³ James Bacque est un auteur canadien de langue anglaise. Le titre original de son ouvrage est *Other Losses*. C'est en préparant un ouvrage sur Raoul Laporterie, un héros de la Résistance française, que Bacque en est venu, un peu par hasard, à s'intéresser au sort des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français à la fin de la Deuxième Guerre mondiale (cf. *Time Magazine*, 2 octobre 1989, p. 12 ; *Le Quotidien de Paris*, 4 mai 1990, p. 20). James Bacque est également l'auteur d'un autre ouvrage sur un sujet connexe : *Crimes and Mercies, The Fate of German Civilians under Allied Occupation, 1944-1950*, Warner Books, 1997.